Le "Chemin de la Croix" au Colisée de Rome

(Photo Keystone).

La procession traditionnelle du « Chemin de la Croix » s'est déroulée dimanche au Colisée de Rome.

Voici les FRÈRES DE LA MISÉRICORDE *portant des croix et coiffés de cagoules se dirigeant vers le Colisée.*

Le Président de la République a ouvert le Congrès technique et chimique des industries agricoles

Paris, 26 mars. — Le troisième Congrès international technique et chimique des industries agricoles a été solennellement inauguré ce matin, à 11 heures, par M. Albert Lebrun, président de la République.

La cérémonie s'est déroulée au Conservatoire national des Arts et Métiers, dans l'amphithéâtre Paul-Painlevé, où étaient réunis les représentants des 43 nations étrangères participant aux travaux du Congrès. M. Queuille, ministre du l'Agriculture, présidait.

UN CANTONNIER A LES DEUX JAMBES BROYÉES PAR LE RAPIDE PARIS-BRUXELLES A BASUEL

Lundi, vers 13 h., le chef cantonnier Désiré Debove, 42 ans, père de deux fillettes, a été surpris par le rapide Paris-Bruxelles à Basuel, près du Cateau.

Le malheureux, qui a eu les deux jambes broyées, a été conduit dans une clinique de Saint-Quentin.

Son état est désespéré.

AU COMITÉ RÉGIONAL DES ARTS APPLIQUÉS

Le Comité s'est réuni lundi après-midi à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Cordonnier, membre de l'Institut, président, assisté de M. Paul Deravaux, vice-président, pour entendre M. A. Laprade, inspecteur général des Beaux-Arts sur l'opportunité de l'Exposition des Arts décoratifs de Paris en 1937.

Après avoir entendu l'exposé de M. Laprade, sur l'état des industries d'art en France, et leur situation à l'étranger, et l'activité que pourrait apporter à ces industries une exposition, le Comité a décidé d'adresser au ministre un vœu demandant que cette exposition ait lieu.

LA REPRISE DES ÉMISSIONS RELIGIEUSES

Sous le titre « La vérité libérée », le général de Castelnau commente ainsi dans l'*Echo de Paris*, la reprise des émissions religieuses par T.S.F. :

« Les enseries morales et religieuses radiodiffusées depuis 1927 par Radio-Paris avaient été dernièrement et inopinément supprimées, victimes d'une vague de niais sectarisme conscient ou inconscient.

» Ces émissions ont été, grâce au Ciel, récemment rétablies ; elles vont désormais suivre le cours normal de leurs vastes et bienfaisantes destinées.

» Cette heureuse et rapide résurrection est la victoire du bon sens français, du sentiment de la justice et des légitimes aspirations de la conscience nationale. Ils triomphent des subtilités et du pharisaïsme qui hantent certains esprits étriqués, sourds aux impulsions de nos traditions ancestrales, et indifférents à la diffusion de la pensée et de le civilisation françaises, non moins qu'au bon renom du notre pays. »

L'affaire de la distillerie clandestine de Sangatte devant le Tribunal

A la fin du mois de décembre 1932, des employés des Contributions indirectes découvraient dans la villa « Les Iris », à Sangatte, une distillerie clandestine. A la suite d'une longue information cinq personnes avaient été inculpées dont M. Charles Sanneville, garagiste à La Madeleine-les-Lille.

Le Tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer a rendu lundi après-midi son jugement. Il a estimé que les perquisitions n'avaient pas amené la découverte de produits servant à la fabrication de l'alcool. Il a débouté l'Administration des contributions indirectes de sa plainte et acquitté les cinq inculpés.

Le Chancelier et le Poète

Le CHANCELIER DOLLFUSS *a passé en revue à Vienne, le régiment des volontaires tyroliens qui vient d'être dissous. On le voit ici s'entretenant, pendant la parade, avec un poète du folklore tyrolien.* (Photo Keystone).

LE TIRAGE DU SWEEPSTAKE DU LUXEMBOURG

Luxembourg, 26 mars. — Le tirage au sort des gagnants du Sweepstake luxembourgeois organisé à l'occasion du Prix du Président de la République qui sera couru à Auteuil le 1er avril, a eu lieu publiquement cet après-midi à Luxembourg, en présence des autorités locales et sous le contrôle de la princesse Jean de Mérode, présidente de l'Œuvre Nationale des invalides de guerre de Belgique; de Mme A. Mayrisch de Saint-Hubert, présidente de la Croix-Rouge luxembourgeoise; du colonel Picot, ancien ministre, président de l'Union des blessés de la face; de M. Scapini, député, président de l'Union des aveugles de guerre, et de Me Lucien Salentigny, notaire, bourgmestre de la ville d'Ettelbruck.

Ce sweepstake, qui est la première loterie de ce genre organisée à l'occasion d'une épreuve hippique française, a été ouvert au Luxembourg au bénéfice d'œuvres philanthropiques diverses, parmi lesquelles l'Union dite des « Gueules cassés », l'Union des aveugles de guerre, la Fédération nationale des amputés de guerre, l'Œuvre nationale des invalides de guerre de Belgique et la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Voici la liste des premiers numéros sortants du Sweepstake:

Cheval « Harlot » : 1. 035.606, Série C, 2. 025.140 Série E; — Cheval « Yameto » : 1. 056.137 Série F, 2. 014.602 Série A;— Cheval « Ordre du Jour » : 1. 077.592 Série F, 2. 176.921 Série C; — Cheval « La Bronzé » : 1. 139.097 Série D, 2. 092.500 Série D; — Cheval « Coq d'Or II » : 1. 189.293 Série F, 2.170.340 Série F; — Cheval « Enéas » : 1. 118.474 Série A, 2. 199.870 Série F; — Cheval « Very Paris » : 1. 038.007 Série B, 2. 093.591 Série B; — Cheval « Bright Zagreus : 1. 060.940 Série E, 2. 143.568 Série D; — Cheval « Horison » 1.176.417 Série C, 2. 038.324 Série C; — Cheval « Princesses » : 1. 007.192 Série D, 2. 080.541 Série D; — Cheval « L'Orage » : 1. 052.057 Série C, 2. 176.095, Série C; — Cheval « Bisson » : 1. 194.693 Série C, 2. 205.842 Série E; — Cheval Montmiral » : 1. 075.001 Série A, 2. 083.559 Série C, — Cheval « Enee-Zidon » : 1. 088.052 Série C, 2. 198.290 Série C; — Cheval « Similor » : 1. 187.123 Série C, 2. 020.981 Série C; — Cheval « Omer » : 1. 017.778 Série D, 2. 171.364 Série F; — Cheval « Valaise » : 1. 197.690 Série D, 2. 060.916 Série F; — Cheval « Tapere » : 1. 102.796 Série A, 2. 083.446 Série C; — Cheval « Shah III » : 1. 143.206 Série A, 2. 125.117 Série B; — Cheval « Jran-Victor » : 1. 013.544 Série A, 2. 151.212, Série B; — Cheval « Cordial » : 1. 097.651 Série D, 2. 192.401 Série A; — Cheval « Premier Empire » : 1. 094.842 Série A, 2. 180.850 Série A; — Cheval « Potentate » : 1. 049.256 Série A, 2. 109.160, Série E; — Cheval « Sérénade IV » : 1. 072.316 Série F, 2. 103.914 Série C; — Cheval « Favorite » : 1. 007.080 Série D, 2. 210.216 Série D; — Cheval « Le Fétiche II » : 1. 034.312 Série A, 2. 114.015 Série E;

Cheval « Bien Parti » : 1. 44.197 Série D, 2. 54.712 Série D; — Cheval « Télégramme » : 1. 536.648 Série D, 2. 114.150 Série C; — Cheval « Orlegal » : 1. 118.188 Série F, 2. 105.030 Série C; — Cheval « Alvarado » : 1. 190.698 Série A, 2. 114.586 Série E; — Cheval « Golden Miller » : 1. 43.950 Série A, 2. 24.160 Série D; — Cheval « Ballons II » : 1. 88.236 Série C, 2. 181.636 Série B; — Cheval « Diamant Rose » : 1. 86.008 Série C, 2. 210.024 Série B; — Cheval « Delegos » : 1. 132.877 Série A, 0. 11.818 Série C

Cuevel « Brulos » : 1. 102.501 Série A, 2. 12.123 Série B; — Cheval « La Fille de la Lune » : 1. 142.633 Série D, 2. 106.668 Série C; — Cheval Port-Said » : 1. 83.601 Série A, 2. 46.736 Série D; — Cheval « Iron Legs » : 1. 67.786 Série F, 2. 141.892 Série A; — Cheval « Paray-le-Monial » : 2. 101.663 Série A, 2. 136.043 Série F; — Cheval « Stéphano » : 1. 123.546 Série B, 2. 52.442 Série D; — Cheval « Express Zire » : 1. 183,830 Série B, 2. 111.564 Série D; — Cheval « Les Bossons » : 1. 125.834 Série B, 2. 185.011 Série A.

Cheval « Manes II » : 1. 101.810 Série E, 2. 187.682 Série F; — Cheval « Flèchette » : 1. 66.666 Série B, 2. 133.420 Série C; — Cheval « Lochluvee » : 1. 128.285 Série D, 2. 210.853 Série B; — Cheval « Agitato » : 1. 18.583 Série C, 2. 56.651 Série D; — Cheval « Dugregall » : 1. 54.646 Série A, 2. 88.777 Série E; — Cheval « Jarbo » : 1. 27.155 Série B, 2. 141.086 Série B; — Cheval « Miss France » : 1. 256.138 Série D, 2 102.667 Série C; — Cheval « Bon Cœur » : 1 136.207 Série E, 2. 177.062 Série E.

Cheval « Pour le Roi » : 1. 62.693 Série A, 2. 77.720 Série C; — Cheval «Petit Diable» : 1. 176.648 Série C, 2. 67.565 Série B; — Cheval « Lord Byron » : 1. 70.711 Série E, 2. 41.918 Série E; — Cheval « Hongcop » : 1. 36.561 Série D, 2. 190.162 Série B; — Cheval « Escamillo » : 1. 103.487 Série F, 2. 56.654 Série E; — Cheval «Prince Allier» : 1. 184.615 Série A; 2. 204.087 Série C.

La loterie a produit 46.090.500 francs luxembourgeois, chiffre qui permettra l'attribution de deux séries de lots.

Chacun des deux billets attribués aux chevaux restant engagés dans la course est assuré de gagner au moins une somme de 37.735 fr., compte non tenu des deux lots à quatre millions pour le cheval gagnant; de deux lots d'un million et demi et de deux lots d'un million pour les chevaux placés deuxième et troisième.

Chacun des billets portant les numéros ci-dessus sera donc appelé à concourir pour les premiers lots. Il courra la chance du cheval correspondant. En dehors de ces numéros seront tirés mardi, mercredi et jeudi, entre les billets restants qui n'ont pas été favorisés par l'attribution de noms de chevaux, des prix de consolation, dont le montant global doit s'élever à la somme de 3 millions. Ces prix comportent 50 lots de 10.000 fr., 100 lots de 5.000 francs, 250 de 2.000 fr.; 1.000 de 1.000 fr. et 1.000 de 500 francs.

Les résultats seront radiodiffusés chaque jour par le poste Radio-Luxembourg.

Des habitants du Nord vont courir la chance du Sweepstake

Nous apprenons que deux numéros, l'un le 35.606 de la série C, l'autre le 169.870 de la série F sont sortis au tirage du Sweepstake, qui se court le 1er avril.

Ces deux numéros ont été vendus par le « Nord immobilier et commercial », l'un à son agence de Roubaix, l'autre à son agence de Tourcoing.

Les deux bénéficiaires de ces billets sortis sont: MM. Casimir Soffrette, 5, rue de la Place, à Marpent (Nord), et l'autre M. Collu, 6, rue Vanot, à Ouesing.

Le premier billet porte sur le cheval « Hardot », le second sur « Eudas ».

LE CONCOURS HIPPIQUE AU GRAND PALAIS

LE CARROUSEL DES CADRES NOIRS DE SAUMUR (Photo N.Y.T.)

Les revendications des bénéficiaires des habitations à bon marché

Paris, 26 mars. — A l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'Association générale des assujettis aux lois Ribot et Loucheur, qui s'est tenue à Paris, le bureau de la Fédération nationale, qui groupe les associations de toutes les régions de France, notamment de Lille, Calais, Saint-Omer, Rouen, Le Havre, s'est réuni sous la présidence de M. Weplerre, son président.

Le bureau signale à l'attention des pouvoirs publics les points suivants de son programme revendicatif qui appelle un examen immédiat.

1. Etude d'un moratoire dont les modalités seront à fixer d'accord avec les organismes prêteurs pour tous les assujettis chômeurs atteints par la crise économique actuelle.

2. Examen des mesures à prendre vis-à-vis des assujettis victimes de certains risques (maladies, accidents, etc.), non garantis par la législation des H.B.M. actuellement en vigueur qui réduisent involontairement leurs possibilités de paiement.

3. Représentation des assujettis au sein des commissions et comités officiels (comités de patrouille des H.B.M.).

A l'issue de cette réunion, une délégation s'est rendue à la direction du département des H.B.M., au ministère de la Santé publique, et a signalé combien il était nécessaire d'aboutir rapidement sur ces points essentiels dans l'intérêt commun des parties intéressées.

La gendarmerie de Tourcoing arrête un individu auteur de nombreux vols dans des églises de la région

Au cours de l'après-midi, une patrouille de gendarmerie de Tourcoing opérant aux environs de Neuville-en-Ferrain, interpellait un individu qui lui semblait suspect.

L'homme s'embrouilla dans ses réponses et il fut conduit à la caserne de gendarmerie, où il fut interrogé à fond.

Il déclara d'abord se nommer Eeckoute, être âgé de 23 ans, et d'avoir si profession ni domicile fixes; mais il avoua avoir été condamné en Belgique pour des vols commis dans des églises.

La prise était bonne, car Eeckoute fut vite par se reconnaître l'auteur de vols commis dans des troncs de l'église Saint-Hilaire, à Halluin, l'année dernière, et dans des églises de Wattrelos, Leers et Neuville au cours du mois de janvier dernier, églises dans lesquelles il tentait aussi des troncs.

Eeckoute a évidemment été maintenu en état d'arrestation. Il sera conduit aujourd'hui au Parquet de Lille.

SIX MARINS ANGLAIS AURAIENT PÉRI DANS UNE COLLISION DE NAVIRES

Londres, 26 mars. — On annonce ce matin que sur les dix membres de l'équipage du vapeur anglais « Bantry », qui, à la suite d'une collision avec le « Cerditta » a coulé au sud de Salsey, la nuit dernière, six sont manquants. Quatre hommes seulement ont été recueillis.

A l'Association nationale des avocats

Paris, 26 mars. — Le Comité de l'Association nationale des Avocats, dont M. Doumergue est président d'honneur, réuni dimanche, s'est particulièrement occupé des événements récents. La plupart des représentants des barreaux du province assistaient à la séance.

Le Comité a estimé que l'Association nationale des Avocats a le devoir de se préoccuper des grands problèmes nationaux relatifs à la réforme de l'Etat et plus spécialement du problème de l'indépendance respective de la magistrature et du barreau, double condition de la bonne administration de la justice.

Le Comité a, en conséquence, chargé quelques-uns de ses membres de préparer sur ce sujet une étude complète, qui sera soumise au prochain congrès national, qui se tiendra à Caen, pendant les fêtes de la Pentecôte.

Les listes corporatives sont élues au Conseil de discipline des étudiants à Paris

Paris, 26 mars. — Les élections du Conseil de discipline ont eu lieu dans toutes les Facultés. Les listes d'union corporative formée par l'union de tous les groupements nationaux d'étudiants ont partout triomphé.

— A Toulouse, Camille André et Bréé Vidal, poursuivis pour détournement de documents intéressant la défense nationale, ont été condamnés, le premier à trente mois de prison et 500 fr. d'amende, le deuxième à cinq ans de prison et 100 fr. d'amende.

« J'ai la ferme intention de ne demander pour l'instant aucun sacrifice aux anciens combattants »

dit M. Gaston Doumergue au bureau de la Confédération

A l'issue de la réception du bureau de la Confédération des Anciens Combattants par M. Gaston Doumergue, le président du Conseil, dans un entretien amical, déclara :

— Je suis venu à Paris, dit-il en substance, empêcher une guerre civile et ses conséquences. L'inventaire de la situation financière, vous le savez, a été difficile. Je ne me cache pas la difficulté de la tâche qui m'incombe et j'entends redresser la situation, supprimer le gaspillage, bref combler le vide de quatre milliards que vous connaissez. J'ai la ferme intention de ne demander, pour le moment, aucun sacrifice aux anciens combattants. Si, un jour, je me trouvais dans cette obligation, je ne le ferais qu'après les avoir consultés et, s'ils me refusent une collaboration ou un sacrifice indispensable, je me retirerai. »

UN DISCOURS DU ROI LÉOPOLD III

(Photo N.Y.T.)

LE ROI LÉOPOLD III PRONONÇANT SON DISCOURS

On sait que le nouveau roi des Belges s'intéresse particulièrement aux questions coloniales. C'est ainsi qu'il a pris la parole dans la grande salle du Palais des Académies, à Bruxelles, lors de l'inauguration de l'Institut national pour l'étude agronomique au Congo.

— » a trouvé assassiné près de sa maison M. François Millard, 63 ans, cultivateur au Breuil-en-Perthonay. Les deux Millard devaient aller en visiter à leur voisin, Jean-Louis Hamon, fermier à Lasny-Robert-en-Clayes, leur petite ferme de Gerbée. Hamon a été arrêté.

— Un violent ouragan a détruit de nombreuses maisons à la Nouvelle-Orléans. Il y a de nombreuses victimes.

UNE FÊTE A LA MOSQUÉE DE PARIS

(Photo N.Y.T.)

La fête de l'Ait-el-Bebir s'est déroulée dimanche matin, à la Mosquée de Paris. Voici SI KADOUR BEN KABRIT, *chef du protocole des Affaires du Maroc et directeur de la Mosquée en France, entouré des fidèles. On remarque à sa droite* MOULAY HAFID, *ancien Sultan du Maroc.*

Dernière Heure

L'AFFAIRE PRINCE

Le rapport officiel de la contre-autopsie du corps du conseiller

Dijon, 26 mars. — M. Rebut, juge d'instruction, a reçu ce matin le rapport complet des experts qui ont procédé, le 14 mars, à la contre-autopsie du corps du conseiller Prince. Cet important document, dont les conclusions ont été publiées, comprend plusieurs pages et de nombreuses photographies. On ne signale rien de nouveau en dehors de ce qui a été déjà dit, à savoir que la mort est due à un écrasement survenu alors que la victime était encore vivante, mais endormie. L'anesthésie préalable a été provoquée avec brutalité, ainsi qu'en témoignent les ecchymoses relevées près de la bouche.

A la fin de la journée, M. Rebut a prié M. Ordonneau, juge d'instruction, de le tenir au courant de tout ce qui tendrait à démontrer la participation, même lointaine, de la Terreur au meurtre de Dijon.

Dernières nouvelles sportives

CYCLISME

Cent trente-six coureurs prendront part au XXXVe Paris-Roubaix

Paris, 26 mars. — Le directeur de la course Paris-Roubaix cyclists a procédé ce soir, à la sélection des coureurs qui, dimanche prochain, s'aligneront dans le 35e Paris-Roubaix. Cent trente-six routiers des diverses marques de cycles, dont vingt individuels ont été sélectionnés pour la grande épreuve pascale.

BOXE

Marcel Thil devient champion d'Europe des poids mi-lourds

Paris, 26 mars. — Ce soir, au Palais des Sports, le Français Marcel Thil a battu l'Espagnol Mariano de Alfara, par élimination en 13e round. Par cette victoire, Marcel Thil devient champion d'Europe des poids mi-lourds.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 26 mars.

Importations, 672; Amérique, baisse 6; Brésilien, hausse 6; Egyptien, hausse 6-15.

Nov. Cotton			New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	12.11	12.07	12.20	12.19
Mars	—	—	11.94	11.94
Avril	—	—	11.97	11.94
Mai	12.01	11.98	12.02	11.99
Juin	—	—	12.06	12.04
Juillet	12.13	12.10	12.11	12.08
Août	—	—	12.19	12.14
Septembre	—	—	12.16	12.13
Octobre	12.25	12.23	12.25	12.24
Novembre	—	—	12.30	12.28
Décembre	12.35	12.34	12.35	12.34
Janvier	12.38	12.37	12.40	12.40
Février	—	—	12.40	12.40

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 16.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 8.000; Japon et Chine, 11.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 74,41; sur Belgique, 218,60; Esp. sur Espagne, 8 14/16, 9 9/16 Prêt à court terme, 0 3/4.

New-York : Sur Paris, 6.59; sur Londres, Câb. transf., 5.10 3/4; sur Bruxelles, 20,31 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 142; A terme : fin mai, 168; juillet, 169; septembre, 164; décembre, 170; janvier, 171; mars, 173. — Ventes, 17.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 26 mars. — L'activité du marché des valeurs a été assez restreinte aujourd'hui. La plupart des opérations n'consisté en des prises de bénéfices. Les baisses qui en ont résulté n'ont pas été, néanmoins, considérables. Les transactions ont porté sur 1.200.000 titres.

L'ouverture a été ferme en début, par suite d'abondante rachats de couvertures, la tendance a été favorable. De nombreuses valeurs, les automobiles en tête, ont gagné de 1 à 2 points, mais bientôt après, le marché est devenu apathique; des prises de bénéfices ont eu lieu presque complètement les gains warrantés. Cependant, plusieurs valeurs spéciales ont conservé une avance de 2 points.

De nouvelles prises de bénéfices, en cours de l'après-midi, ont encore réduit les gains du début de la séance. L'activité du marché » ensuite décru. Les principales valeurs n'ont guère été affectées. Les dernières spéculations ont marqué une tendance à la baisse et la clôture a été lourde.

Le journal « La Bataille ouvrière » est condamné pour diffamation

Le Syndicat ecclésiastique du diocèse de Lille avait cité la gérant du journal « La Bataille Ouvrière » à la suite d'articles parus dans cet organe les 14 et 21 janvier dernier et qui étaient diffamatoires pour le clergé.

Le Tribunal correctionnel de Lille a jugé cette affaire au cours de son audience d'hier. Le gérant de la « Bataille Ouvrière », Elie Ghislain, a été condamné à 100 fr. d'amende et à 1.000 fr. de dommages-intérêts envers le Syndicat ecclésiastique.

Le Tribunal a ordonné, en outre, l'insertion du jugement dans un numéro de la « Bataille Ouvrière » et dans trois journaux au choix du syndicat demandeur.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 27 mars 1934 — N° 21.

Une dette sacrée

PAR

XAVIER CHANTEBRUNE

— Oui, oui, tout le monde le sait ! coupa l'autre avec la brusquerie qui lui servait à lutter contre ses propres émotions.

» Mais laissons les considérations générales, et parlons de toi. Entre nous : ça ne va pas comme tu veux, hein ? »

Christian en pencha vers lui et, baissant la voix, bien que dans la partie du restaurant où ils s'étaient installés, ils n'eussent aucun voisin immédiat :

— La vérité, mon cher Georges, c'est que tu vois devant toi le plus affligé, le plus désolé, le plus malheureux des hommes !... Voilà !

— Fichtre ! grommela le jeune homme. Ah ! mais nous y sommes, ou je me trompe fort... Ton affaire personnelle, ta visite à Jean Dusser. Je vois, je vois ! Alors, c'est... du côté de tes fiançailles que ça cloche, mon pauvre vieux ?...

Car il avait cette perspicacité brutale que l'on remarque chez certains jeunes hommes d'aujourd'hui, chez qui l'instinctive horreur des veins bavardages et des parlotes stériles favorise les facultés de réflexion et d'observation et, par suite, le don d'intuition.

Christian eut un navrant sourire.

— C'est plus grave encore que tu ne crois, dit-il. Il n'y a plus de fiançailles.

Georges Chastel ne put réprimer un sursaut d'étonnement, et, se méprenant sur le sens des paroles qu'il venait d'entendre :

— Comment ! tu as rompu avec ta fiancée ?... Eh bien, franchement, tu as eu tort, mon vieux ! Cette admirable jeune fille ne méritait pas un tel affront.

Il disait cela d'un ton presque fâché, et Christian éprouva une double et bizarre impression de fierté et de tristesse, en pensant :

— Ah ! je n'aurai pas été le seul à l'apprécier. Et dire qu'elle est à jamais perdue pour moi !

Il reprit avec vivacité :

— Oh ! Georges, comment peux-tu croire ! Rompre nos fiançailles, moi qui soupirais depuis tant de jours après l'heure de notre union ! Ah ! tu m'en vois bien trop désespéré !...

— Alors, quoi ? C'est elle ! fit l'autre, au comble de la surprise. Tu as cessé de lui plaire, toi !

— Pas même cela. Elle m'aime toujours, m'a-t-elle dit, et je la crois de toute mon âme. Mais elle m'a déclaré qu'un devoir impérieux l'obligeait à renoncer à nos projets de mariage.

— Mais pourquoi, sapristi !

— Elle a formellement refusé de me le dire et son frère, à qui je viens de demander une explication de cette étrange aventure, s'est retranché dans le même mutisme opiniâtre, infrangible. C'est à n'y rien comprendre et tu m'en vois la tête perdue...

Georges Chastel garda le silence. Les yeux baissés, il semblait réfléchir profondément. Puis, tout à coup :

— Ah ! tu n'as pas compris, mon pauvre vieux et tu en souffres ? Eh bien, console-toi. Je crois moi, deviner de quoi il s'agit et je commence même à voir assez clair dans cette histoire que tu trouves si ténébreuse...

— Quoi ? fit vivement Christian. Qu'est-ce que tu crois ?

A cette question anxieuse, Georges répliqua par une autre question, mais posée du ton le plus calme :

— Dis-moi... Est-ce que tu es au courant de l'affaire Jean Dusser ?

— Quelle affaire ? demanda l'autre, qui n'entrevoyait pas encore le rapport entre ceci et cela. Il ne m'a parlé de rien...

— Je m'en doute fort ! repartit Georges Chastel, avec un petit rire en sourdine.

— Il lui est arrivé quelque chose ? insista Christian, intrigué. Quoi donc et où cela ?

— Beaucoup de choses, chez nous et autres lieux, répondit le lobadens, de l'air le plus flegmatique...

Puis, très sérieux :

— Ecoute, mon vieux, je ne t'aurais jamais dit, spontanément, ce que je vais te confier, sous le sceau du secret, parce que tu es mon ami, que je te vois injustement et inutilement malheureux, enfin parce que je ne voudrais pour rien au monde que tu en viennes à mal juger une jeune fille dont tu es digne et qui est digne de toi.

Christian éprouva alors l'impression intense que sa torture allait s'achever, que son cauchemar était sur le point de prendre fin et que la main tutélaire de son dévoué camarade, d'un geste libérateur, dissiperait les ténèbres dans lesquelles son âme était plongée.

Et, d'un ton d'ardente prière :

— Oh ! mon petit, si tu peux faire quelque chose pour m'éclairer, tu m'auras sauvé la vie !

— Tais-toi ! fit Georges, d'un ton bourru. Fais silence et prête-moi attention.

Et, se rapprochant encore davantage de lui, il lui expliqua sommairement le triste cas où s'était mis Jean Dusser, par son inadvertance et sa faiblesse.

Oh ! il n'insista pas sur le détail et se garda bien de charger la coupable. Même, un témoin renseigné et impartial eût pu estimer qu'il gazait exagérément les faits. Il semblait les considérer sous l'angle d'une mésaventure fâcheuse, mais où la véritable culpabilité ne devait être imputée qu'au hasard, cette entité si commode, que l'on peut incriminer toujours, sans qu'elle proteste jamais.

— Tu comprends, des erreurs du comptabilité. Cela peut arriver à n'importe qui. Les chiffres, n'est parfois si traître ! Si mon frère avait eu le temps de vérifier, ce ne serait jamais allé bien loin. Mais il a tellement de tintouin, ce brave Bernard !... Et moi, toujours dehors !

» Alors, quand on s'en est aperçu, la vétille du début avait fait des petits, naturellement ! Les erreurs, c'est comme les insectes parasites : ça pullule. C'est de la même famille, d'ailleurs.

» Bref, au total, cela faisait un grand trou dans la caisse... Oh ! entends-moi bien : je dis grand, par rapport à nos ressources du moment.

» Pour réparer le dommage qu'il nous avait causé, il est allé recueillir tout ce qu'il avait d'argent. Tu m'entends bien ? Il a apporté jusqu'à son dernier sou et il nous a obligés à l'accepter...

— C'est un noble cœur ! opina Christian, violemment ému à la pensée d'un tel drame.

— Seulement, reprit Georges Chastel, tout ce qu'il apportait là ne pouvait encore que combler une faible partie du déficit. Alors... écoute-moi !

— Je t'écoute ! fit l'autre, dont le cœur palpitait.

— Alors, je ne sais comment — ni par lui, j'en jurerais, ni par nous, je te le jure — un sour est arrivée à connaître la situation. Et sais-tu ce qu'elle a fait, cette fille admirable, cette créature sublime !

— Quoi donc ? demanda Christian, d'une voix haletante.

— Eh bien, cachant son frère à bout de ressources et nous dans l'embarras, elle a régni en hâte toutes ses disponibilités et elle est arrivée à la maison immédiatement. Non seulement elle nous apportait une trentaine de mille francs en espèces, mais également sa signature, s'engageant à rembourser intégralement, par chèques échelonnés, la dette du son frère y compris les intérêts.

» Mon vieux, je ne sais pas comment tu qualifieras ce dévouement fraternel. Mais moi, qui ne me pique pas de sensiblerie, je trouve cela beau comme l'antique !...

Il ne se piquait pas de sensiblerie, ce cher garçon, et sans doute était-il sincère. N'empêche que, brusquement, il détourna le tête pour, d'un geste furtif, s'éponger les yeux avec sa serviette de table. Et comme, exactement à la même minute, son camarade et convive exécutait le même mouvement, le maître d'hôtel qui se trouva les regarder par hasard, put se demander si la mode nouvelle était, pendant qu'on déjeunait, d'user de la serviette pour se frotter les paupières au lieu de s'en servir, comme autrefois, pour s'essuyer la bouche.

— Garçon, l'addition, s'il vous plaît !

Comme ils étaient tous deux suffoqués d'émotion trop contenue, Georges estimait fort judicieusement qu'ils achèveraient plus confortablement cette conversation en marchant au grand air.

Et, dès qu'ils furent dehors :

— Alors, reprit-il, tu comprends sans peine la suite. Ayant sacrifié, par esprit de devoir familial, une partie de son avoir et obéré son avenir d'une dette assez lourde, cette très belle fille n'aura pas voulu imposer à son futur mari de se soumettre aux restrictions qu'elle s'est indiquée de son seul gré. Elle s'est dit qu'un garçon comme toi n'avait pas à supporter une existence amoindrie pour payer les fautes de son frère ; à elle, à solder, elle n'aura pas seulement sacrifié la fortune, mais encore son avenir et ses affections... Ah ! sapristi !... Et dire qu'on l'Académie décerne des prix Monthyon !...

— Assez ! coupa violemment Christian. Je ne tolérerai pas une chose pareille.

» D'abord, elle ne sacrifie beaucoup plus en refusant de m'épouser qu'en m'astreignant au train de vie le plus modeste. Où a-t-elle pris que j'avais tant besoin de lucre ?

» Et puis, c'est idiot ! Il n'est pas question de restrictions d'aucune sorte. J'ai une fortune personnelle, et une situation lucrative. Je sais comme elle pour deux ! Me crois-tu jouant au du chiffre de ma dot ?

(A suivre).